



6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Réunion du conseil d'établissement

mercredi 12 mars 2014

Local 103

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Marie-Josée Normandin, Édith Faner, Catherine Cellier, , Nathalie Lafond, Michelle Girardin.

Représentants des parents : Mourad Debbabi, Marie-Christine Brunelle, Ann Claude Simoneau, Véronique Hébert, Claudia Boldea.

Représentante additionnelle : Marie-José Mastro Monaco, Commissaire.

Absences : Manon Charland, Dalia Chauveau ,

Public:

Parents: Joyce Healey, Nadia Tabib et Mme Stéphanie DeBreyne

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1 Mot de bienvenue du président

M. Debbabi accueille Mme Michelle Girardin en remplacement de Mme Agnès Dartiailh et explique que le temps alloué pour chacun des points à l'ordre du jour sera respecté.

M. Debbabi demande la collaboration de tous pour assurer le respect du temps. M. Debbabi rappelle le rôle du public dans les réunions du CÉ au niveau de leurs interventions et les réponses à donner aux questions du public. Il demande aussi aux membres du CÉ de demander la parole et d'être succincts dans leurs interventions. Il en appelle à la courtoisie de chacun lorsqu'un point d'ordre est demandé.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum.

2. Questions du public :

2.1 Mme De Breyne se demande si l'école répond aux normes du Code du bâtiment et aux autres normes de salubrité quant au nombre de toilettes par élèves en fonction des prévisions d'accueil pour l'an prochain.



Commission
scolaire
de Montréal

○ Mme Normandin a fait quelques appels pour obtenir la réponse à cette question. Elle n'a pas la réponse pour le moment, mais y donnera suite lors d'un prochain CÉ.

2.2 Mme DeBreyne demande d'avoir un suivi sur les prévisions pour l'an 2014-2015.

Cette question sera répondue pendant le point 4.3 de l'Ordre du jour.

2.3 Est-ce qu'il y aura l'ouverture d'une école St-Raymond.

Oui, en septembre 2015.

2.4 Un parent souhaite un redécoupage du quartier avec l'ouverture des locaux dans l'école NDG

Mme Normandin explique que la réponse appartient à Mme Mastromonaco, mais que le redécoupage est prévu pour septembre 2015.

2.5 Un parent souhaite savoir comment sera géré l'espace dans les écoles dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Mme Normandin explique qu'il y aura l'agrandissement de l'école Notre-Dame-de-Grâce et la construction de l'école St-Raymond.

2.6 Un parent se questionne si on peut envisager des ententes entre la CSDM et l'EMSB pour le transfert des élèves puisque les écoles de l'EMSB sont moins chargées.

Mme Normandin explique que cette démarche a été envisagée, mais que les négociations appartiennent à Mme Mastromonaco.

2.7 Un parent se questionne sur l'inscription de son enfant dans une école anglophone et s'il peut obtenir une dérogation en ce sens.

Mme Normandin explique que, selon la Loi sur l'Instruction Publique, seul les enfants dont un des deux parents a fréquenté l'école anglaise peuvent envoyer ses enfants dans une école anglophone. La dérogation n'est pas permise par la loi (101).

2.8 Un parent demande à avoir un sommaire de la réunion du comité de quartier du 21 janvier 2014.

Mme Mastromonaco explique qu'il y a eu un suivi du choix d'activité fait par le Comité pour 2013-2014. La principale activité financée étant le camp de francisation pour les élèves de la 1^e à la 6^e année. Mme Mastromonaco a demandé aux directions d'école de se rencontrer et de faire un topo des besoins dans leurs écoles en matière d'espace. Une discussion a porté sur l'état de la situation des programmes d'aide aux devoirs. Ils ont abordé le sujet de la sécurité aux abords des écoles et déneigement : un suivi prévu pour le 11 mars 2014. De plus, un comité de parents devait être formé pour une problématique de démenagement aux abords des écoles. Les dates pour Sciences en tournée et l'expo science à l'école St-Luc ont été explorées. Il y a eu une proposition pour réfléchir à l'offre éducative de l'école St-Raymond et prévision d'une rencontre pour le 27 février 2014. La prochaine rencontre du comité de quartier aura lieu le 25 mars 2014.

2.9 Mme Joyce Healey remercie le CÉ d'avoir affiché l'Ordre du jour sur la porte de l'école, mais regrette que ceci ait été fait en début de semaine de relâche et que, donc, les parents n'ont pas tous pu en prendre connaissance.

2.10 Mme Healey souhaite savoir comment la direction planifie de communiquer aux parents et leurs enfants les décisions qui seront prises ce soir quant à la planification pour 2014-2015. Mme Healey demande si cette communication sera faite aux parents avant la fin de l'année scolaire 2014-2015

Cette question sera répondue au point 4.3 de l'Ordre du jour.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux de la réunion du 4 décembre et 20 janvier 2014

Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2013.

Le procès-verbal du 20 janvier 2014 est lu. M. Debbabi indique qu'il faudra mentionner à quel moment Mme Faner a quitté la rencontre du CÉ. Le procès-verbal du 20 janvier 2014 est adopté.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'Ordre du jour est adopté par les membres du CÉ.

5. Suivis

Mme Normandin explique que Mme Charland est absente. Son retour est espéré pour la semaine suivante. Étant donné l'absence de Mme Charland, certains suivis n'ont pas été faits.

Mme Normandin se fera aider par des enseignants responsables de l'école (Luc Gravel et Caroline Gobeil). Lors des absences de Mme Normandin, les enseignants prendront la relève. Les enfants seront informés par l'interphone.

5.1 Suite à la lettre envoyée aux parents pour les cônes.

La lettre semble avoir été bien reçue, il n'y a pas eu de réactions. La majorité des parents se placent à l'écart. Ce matin encore, il y a eu une intervention pour un parent qui a pris le rang avec son enfant. Mme Normandin a constaté un effort des parents pour ne pas stationner dans le croissant devant l'école. Elle observe que les parents ont à cœur la sécurité des enfants. Ils semblent réceptifs.

Mme Lafond demande si des parents pourraient accompagner (à titre de délégués) pour faire un suivi. Il n'y a pas eu de démarche de faite auprès des parents pour avoir de l'aide pour faire appliquer cette règle. Mme Normandin explique que Mme Roberge s'est montrée disponible.

○ Un ou des parents pourraient être mobilisés pour sensibiliser les familles aux besoins en matière de sécurité.

5.2 Règles de régie interne

Les règles de régie interne ont été modifiées. La nouvelle version sera déposée prochainement sur le site Web.

6 Mot de la directrice

6.1 Semaine du français

Une série d'activités a été préparée pour célébrer cette semaine.

6.2 Carnaval

Mme Normandin rapporte que le Carnaval a été grandement apprécié. Deux parents de la Fondation ont obtenu des commandites de Second Cup et de Tim Horton au grand plaisir des enfants.

6.3 Retour de Sonia Tremblay

Mme Tremblay était dans la classe de Ritalise Fortier pour un stage de réinsertion à l'emploi. Son stage se poursuit désormais dans la classe de Mme Josiane Gendron Elle y sera 2 jours, horaire qui pourra être augmenté jusqu'à 3 jours. Mme Tremblay est toujours accompagnée de Mme Gendron. Les choses se passent bien et les élèves semblent contents.

6.4 Élection du 7 avril 2014

Dû aux élections prévues pour le 7 avril 2014, la journée pédagogique du 25 avril 2014 a été devancée pour le 7 avril et le 25 avril 2014 sera une journée d'école régulière. L'école sera un bureau de vote ce qui occasionnera des problématiques importantes. Les élèves ne peuvent pas occuper les locaux de classe. Le gymnase sera un bureau de vote et la Rose des vents sera un espace d'entrée. L'information sera distribuée aux parents sur les activités prévues pour le 7 avril 2014.

7 Dossiers à approuver

7.1 Sorties éducatives

Une sortie éducative gratuite pour le groupe de Nancy Fafard est prévue pour le 24 mars 2014 à la piscine Benny.

Le CÉ approuve la sortie.

7.2 Marchethon

Comme l'an dernier, il y aura une activité de financement par un Marchethon. La date n'a pas été déterminée par le Comité de la Fondation, cette date sera soumise en CPEPE et selon le processus habituel de consultation. De façon générale, ce Marchethon devrait être dans la semaine de l'éducation physique, mais les élèves de 5^e et 6^e années s'en vont à Québec en voyage de fin d'année. Ainsi, à l'école, la semaine de l'éducation physique sera fort probablement avant le temps.

Le CÉ approuve le Marchethon.

7.3 Transfert Fonds 4 –Fonds 9

Aucune demande.

8 Dossiers d'information

8.1 Défi ponctualité

Le compte-rendu ne peut pas être fait étant donné l'absence de Mme Charland.

8.2 Service de garde

Le service de garde prépare l'attribution des postes pour l'an prochain.

Il y a eu une erreur de tarification pour les deux journées pédagogiques (14\$ au lieu de 13\$). Les parents qui ont été lésés seront remboursés dès demain.

Mme Boldéa aurait reçu une plainte d'un parent.

8.3 Prévision de clientèle et Organisation scolaire 14-15/ Capacité d'accueil 14-15

Mme Brunelle a produit différents scénarios pour l'école selon la clientèle actuelle. Les tableaux (quatre scénarios) sont présentés par Mme Normandin.

Le 4^e scénario est le plus *probable* pour le moment ce qui implique le déplacement des deux classes de maternelle accueil. Il y aura 4 classes de 1^e, 4 classes de 2^e année, 3 classes de 3^e année, 2 classes de 4^e année, 3 classes de 5^e année et 2 classes de 6^e année. Il y aura probablement le déplacement de deux élèves (de la 4^e année). On va offrir aux parents un déplacement volontaire, autrement, il faudra y aller avec la politique d'admission. Les élèves de la maternelle accueil seront déplacés dans le quartier puisqu'ils seront de retour dans l'école l'année suivante. Il n'y a pas d'école déterminée, mais cette information devrait être connue le 15 avril 2014 puisque cette donnée aura un impact sur les affectations des enseignants. De cette façon, on retrouverait deux locaux pour accueillir la bibliothèque et le local de musique.

Dans ce scénario, 50% des élèves de classes d'accueil pourraient être de retour dans l'école l'an suivant. Par ailleurs, à ce moment, l'école St-Raymond sera ouverte (en septembre 2015).

Ce scénario a été expliqué aux enseignants actuels. En « déplaçant » des classes, les classes appartiennent toujours à l'école Marc-Favreau, mais les classes seront rapatriées au moment où il y aura de l'espace dans l'École pour accueillir ces classes.

On pourrait sortir l'art dramatique de la Rose des vents. Étant donné une baisse du nombre d'élèves, il y aura une baisse de spécialiste également.

Ce scénario n'est pas l'idéal, mais celui qui semble être le plus acceptable.

Mme Normandin explique qu'elle pourrait déplacer les classes de 5 et 6e années, mais ces enfants ont développé un sentiment d'appartenance beaucoup plus fort envers leur école même si au niveau des chiffres (nombre d'élèves) c'est plus avantageux.

Mme Hébert souhaite connaître l'opinion des enseignants sur ces scénarios. Mme Normandin explique qu'il y a des implications dans le scénario 4 pour les enseignants des classes d'accueil les classes de maternelles sont considérées comme une seule entité peu importe qu'elles soient 'accueil' ou 'régulière'. Mme Normandin explique qu'il y a un coût au niveau de l'expertise qui sera perdue par l'école. De plus, les enfants des maternelles 'accueil' est la clientèle du service de garde du matin. Ce sont souvent des enfants voyagés en autobus avec leur frère et sœur plus âgés. Ce sont deux postes à 35h/semaines qui seront perdus au service de garde. Ceci a un impact important. En diminuant le nombre des enfants du service de garde le matin, il y a aussi le poste de classe principale qui est en jeu. La décision quant à ce poste devra être prise par la direction puisque ce salaire est subventionné par la CS. Différents scénarios pourraient être envisagés à cet effet.

Comme membre de la Fondation, Mme Boldéa se demande si la Fondation pourrait subventionner une partie du salaire.

Mme DeBreyne suggère de vérifier dans les lettres patentes supplémentaires.

M. Debbabi conclut que plusieurs options sont possibles à cet effet.

Mme Normandin explique qu'il y a environ 20 000 \$ de comptes à recevoir par le service de garde qui ne seront fort probablement jamais perçus.

Mme Lafond explique sa sensibilité face à ses collègues de la maternelle accueil. Elle explique aussi les difficultés de faire de l'art dramatique dans la Rose des Vent à côté du gymnase et au travers de la circulation des élèves pour différentes raisons dans ces aires. Mme Lafond explique qu'il est essentiel que M. Mathieu Mailloux retrouve son local.

Mme Hébert explique que les enseignants sont ceux qui doivent vivre avec ces solutions et ce partage de locaux pour le service de garde et autre. Mme Cellier explique que ce sont surtout les spécialistes (musique, éducation physique, art dramatique) qui ont subi de cette situation. Les professionnels comme les orthopédagogues ont leurs locaux.

Mme Hébert demande à ce que les parents du Comité de bibliothèque se prononcent à savoir si le scénario proposé serait satisfaisant.

Mme Healey expose que, cette année, il a fallu plus de parents bénévoles pour gérer les heures de bibliothèque. Mme Healey nous explique que ce scénario semble plus facile. Mme Tabib explique que dans un monde idéal la bibliothèque ne serait pas partagée avec l'art dramatique. Différents scénarios idéaux sont nommés.

M. Debbabi questionne Mme Normandin sur ce qui est attendu du CÉ. Mme Normandin souhaite que le CÉ recommande un scénario. Elle explique pourquoi elle a exclu l'idée de l'école pré-fabriquée étant donné la position sur le terrain de l'école. Mme Normandin

explique qu'il faut permettre aux enfants de se changer pour l'éducation physique, dès la 1^e année, dans des locaux fermés et assurant leur intimité. Il y a fréquemment 60 personnes dans les toilettes du gymnase en même temps. Une école préfabriquée augmenterait l'achalandage dans ces aires et que la sécurité des élèves ne pourrait plus être assurée.

Mme Mastromonaco explique que le 25 mars 2014 il y aura une réunion du Comité de quartier pour rediscuter de ces scénarios pour chacune des écoles dans le quartier.

Mme Normandin explique que, le mardi précédent la semaine de relâche, un tableau a été envoyé aux directions du Quartier 16. Tous les scénarios ont été mis en commun avec des représentations de la capacité d'accueil de l'organisation scolaire. Ce scénario a été approuvé par l'Organisation scolaire. Il pourrait, par ailleurs, être changé en début d'année s'il y avait une arrivée massive d'élèves imprévue.

Mme Normandin mettra les parents au courant après la réunion du comité de quartier du 25 mars 2014. Les parents qui ont fait une demande en libre choix seront informés le 31 mars 2014. Les parents seront informés par le Chemin des écoles du mois d'avril ou de mai, l'information sera publiée.

Le scénario IV est approuvé par le CÉ à l'unanimité.

9 Fermeture de la réunion

9.1 Prochaine rencontre

Étant donné les élections du 7 avril 2014, la prochaine rencontre du CÉ devra être déplacée au 16 avril 2014 à 18 h 30.

9.2 Levée de la séance à 20 h 37

Mourad Debbabi
Président du conseil d'établissement

Marie-Josée Normandin
Directrice